

Comité exécutif du conseil multidisciplinaire

Date et heure

Le 2 février 2023, de 13 h à 16 h 30

Lieu, adresse et salle

Rencontre par Microsoft Teams

Présences :	Bernard Cyr	Directeur général adjoint aux programmes de santé physique générale et spécialisée
	Ève Dulude	Agente de planification, de programmation et de recherche, DSMREU
	Marie-Ève Frégault	<i>Secrétaire-trésorière</i> , éducatrice, DPD
	Sylviane Gratton	Travailleuse sociale, DPJASP
	Philippe Gribreauval	Président-directeur général
	Geneviève Grondin	Ergothérapeute, DPD
	Hélène Lamalice	Directrice, DSMREU
	Cynthia Lavoie	<i>Présidente</i> , Technicienne en éducation spécialisée, DPD
	Valérie Lecavalier	<i>Vice-présidente</i> , audiologiste, DPD
	Julie Leduc	Travailleuse sociale, DSHAPPA
	Mélissa Leduc	Ergothérapeute, DSMREU
	Benoît Lemieux	Kinésiologue, DSMREU
	Sophie Morgentaler	<i>Responsable des communications</i> , archiviste médicale, DPSCS
	Jennifer Mascitto	Directrice adjointe par intérim – volet qualité et évolution de la pratique, DSMREU
	Guylaine Sarrazin	Agente de relations humaines, DPSMD
	Marie-Ève Vigneault	Travailleuse sociale, DPSMD
Invité(s) :	Anne-Marie Breton	Agente de planification, de programmation et de recherche, DSMREU
	François Brochu	Directeur des communications et des affaires publiques
	Vanessa Capistran	Agente de planification, de programmation et de recherche, DSMREU
	Louise Harvey	Conseillère cadre à la qualité de la pratique clinique, DSMREU

1. Ouverture de la réunion et vérification du quorum

La rencontre débute à 13 h 02. Le quorum est atteint.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté avec l'ajout suivant :

1. Ouverture de la réunion et vérification du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Points statutaires :
 - 3.1. Mot du président-directeur général
 - 3.2. Mot du directeur général adjoint aux programmes de santé physique générale et spécialisée
 - 3.3. Mot de la directrice de la DSMREU
 - 3.4. Mot de la présidente du CECM
 - 3.5. Collaboration avec la DSMREU volet QEP
4. Point de décisions / d'orientation
 - 4.1. Autoévaluation du conseil multidisciplinaire
 - 4.2. Sondage
 - 4.3. Durée des mandats
 - 4.4. Suivi de la demande d'avis/recommandation – Port du masque
 - 4.5. Cooptation d'un nouveau membre pour le comité exécutif du conseil multidisciplinaire
5. Suivis des rencontres du comité exécutif du conseil multidisciplinaire
 - 5.1. Dépôt procès-verbal de la rencontre du 15 décembre 2022
 - 5.2. Suivis découlant de la rencontre du 15 décembre 2022
6. Présentation des dossiers avec invités
 - 6.1. Collaboration interprofessionnelle
 - 6.2. Plan d'action en kinésiologie
 - 6.3. Bilan marketing
7. Salle de pilotage
 - 7.1. Suivis découlant des rencontres antérieures
 - 7.2. Comité de pairs
 - 7.3. Comité de communication
 - 7.4. Comité de maintien des compétences professionnelles
 - 7.5. Comité sondage
 - 7.6. Comité de gestion des risques
 - 7.7. Comité stratégique de prévention et de contrôle des infections
 - 7.8. Comité de coordination des outils cliniques
 - 7.9. Comité de l'AGA et semaine des professionnels
 - 7.10. Comité de rétention du personnel
 - 7.11. Comité de démarche qualité
 - 7.12. Comité reconnaissance du personnel et qualité de vie au travail
 - 7.13. Comité de démarche qualité
 - 7.14. Comité reconnaissance du personnel
 - 7.15. Comité consentement (temporaire)
 - 7.16. Budget
 - 7.17. Bons coups des membres

8. Dépôt de document
8.1. Programme Réponse rapide pour les interventions en situation de crise (RRISC)
8.2. Demande d'intervention concernant le Programme québécois des soins buccodentaires et de soins d'hygiène quotidiens de la bouche en CHSLD
8.3. Procédure clinique - Gestion des éclosions de COVID-19 dans les milieux de soins de courte durée
9. Affaires nouvelles
10. Date de la prochaine rencontre
11. Clôture de la séance

3. Points statutaires	ACTION / SUIVI
3.1. Mot du président-directeur général	
Nouvelle année : M. Gribreauval croit que l'année 2023 sera une belle année, remplie de beaux défis. Somme toute, la période hivernale n'est pas trop difficile pour le moment. C'est principalement la période après les Fêtes qui fut difficile en raison d'un plus grand achalandage dans les secteurs 24/7. Les gens ont répondu présents malgré la carence de personnel. Projet du dossier clinique informatisé (DCI) : De nombreux postes de pilote clinique s'ajouteront pour aider à formater les formulaires, ce qui permettra d'obtenir des formulaires standardisés qui seront bien utilisés à l'intérieur du DCI. Ressources humaines : Une grosse campagne offensive pour le recrutement vient de débiter sur Internet sur les médias sociaux. Celle-ci est appuyée sur l'humanité, la nouvelle image de marque du CISSS de la Montérégie-Ouest, et devrait donner des résultats. Un nouveau site Internet de recrutement, plus ciblé, a été lancé. L'objectif est de recruter 900 employés. Maison des aînés et alternative de Châteauguay : Les grands projets de construction de l'organisation vont bon train. Le seul projet qui préoccupe M. Gribreauval est celui de la maison des aînés et alternative de Châteauguay. Un retard est appréhendé en raison du manque de ressources et d'un problème d'approvisionnement des matériaux. Visite d'Agrément Canada : La visite d'Agrément Canada aura lieu du 19 au 24 mars 2023 et concerne les directions sous Dominique Pilon (programmes jeunesse et activités de santé publique, déficiences, hébergement pour les aînés, soutien à domicile, santé mentale et dépendance). Les gens s'y préparent très bien et avec beaucoup de sérieux. Question au PDG : Les membres du comité exécutif du conseil multidisciplinaire cherchent à en apprendre davantage sur les sous-comités du conseil d'administration afin de mieux comprendre le fonctionnement. M. Gribreauval répond qu'il existe plusieurs sous-comités formés et présidés par membres du conseil d'administration. Lorsqu'un dossier est amené à un sous-comité et que sous-comité apporte ledit dossier au conseil d'administration, on ne recommence pas les discussions. L'avis ou la recommandation envoyée par le CECM est transmise au bon sous-comité pour traiter le dossier, selon le sujet. Les membres se demandent s'il serait pertinent de présenter leurs recommandations lors du conseil d'administration. M. Gribreauval et M. Cyr peuvent s'en occuper, car ils sont déjà présents au conseil d'administration. Toutefois, si les membres désirent le faire pour apporter des nuances, M. Gribreauval les invite à le faire et ne s'y opposera en aucune façon.	

3.2. Mot du directeur général adjoint aux programmes de santé physique générale et spécialisée	
Nouvelle structure DGAPSPGS : Au retour des Fêtes, M. Cyr a fêté sa première année au CISSS de la Montérégie-Ouest. Il a pu s'imprégner de l'équipe, de la dynamique de l'organisation et de son fonctionnement. Le CISSS de la Montérégie-Ouest a été précurseur dans création des deux Directions des activités hospitalières (DAH) et c'est un modèle qui a été exporté à l'extérieur de l'organisation (parfois avec un nom différent, mais des responsabilités identiques). C'était des directions transversales et des responsables de sites également. La Direction des soins infirmiers et de l'enseignement universitaire (DSIEU) et la Direction des services multidisciplinaires, de la recherche et de l'enseignement universitaire (DSMREU) étaient principalement axées sur les opérations. Lors des entrevues de départ, c'est principalement l'aspect professionnel (développement de la pratique, soutien et encadrement professionnel) qui ressortait dans les entrevues de départ. Avec la nouvelle structure, l'objectif est de repositionner le volet qualité de la pratique de la DSIEU et de la DSMREU en tant que mission première. Il y a donc le transfert des unités de soins, auparavant sous la DSIEU, de la fluidité, auparavant sous la DSMREU, et de la gestion des lits, auparavant sous la Direction des programmes de soins critiques et spécialisés (DPSCS) vers les deux DAH, qui auront dorénavant un rôle hiérarchique lié aux opérations et à la fluidité. L'hémodialyse et la suppléance rénale, quant à elles, seront intégrées à la DPSCS. Il est à noter que la nouvelle structure ne concerne aucune abolition ou ajout de postes, ceux-ci ont simplement été redistribués. M. Cyr croit que cette réorganisation sera bénéfique pour l'organisation et plusieurs gains sont anticipés.	
3.3. Mot de la directrice de la DSMREU	
Journée Science-Innovation-Action : La journée Science-Innovation-Action est renouvelée après deux ans d'absence. Celle-ci aura lieu le 31 mai au Complexe Roméo-V.-Patenaude à Candiac et sera payée par le volet 3 – formation continue. Semaine des professionnels : Cette année, nous allons être innovants pour la formule de cet événement. Étant donné le grand nombre de titres d'emplois de professionnels (plus de 40), cela se tiendra sur plus d'une semaine, en juin. Des rencontres ont débuté pour la planification de cet événement. Avis et recommandations du CECM : Mme Lamalice est très contente que la DSMREU soit impliquée dans les avis et recommandations faits par le CECM et des réponses qui sont données. LA DSMREU travaille en collaboration avec la direction sur deux autres avis, dont l'un portant sur les soins buccodentaires et l'autre portant sur l'accès aux soins et services (avis conjoint du CECII et CECM).	
3.4. Mot de la présidente du CECM	
Mme Cynthia Lavoie est très satisfaite des réponses reçues à la suite des trois avis et recommandations transmis à M. Gribreauval et au conseil d'administration. Elle salue la présence des informations dans les lettres de réponse et l'ouverture de la direction face à leurs demandes. Elle est contente de voir l'impact positif que le CECM peut avoir dans la qualité des soins et services à la clientèle.	
3.5. Collaboration avec la DSMREU volet QEP	
Mme Jennifer Mascitto, qui assure l'intérim du poste de directrice adjointe aux services multidisciplinaires à la qualité et à l'évolution de la pratique depuis janvier, se présente aux membres du comité exécutif du conseil multidisciplinaire. Mme Mascitto était jusqu'à tout récemment la chef de service Développement et évolution des pratiques. Pour le bénéfice de cette dernière, un tour de table est fait afin que chaque membre puisse se présenter. Mme Mascitto prendra la relève de Mme Sophie Poirier pour les projets DSM ciblés lors des dernières rencontres. Ces projets seront discutés dès la prochaine rencontre.	

4. Points de décision / d'orientation	ACTION / SUIVI
4.1. Autoévaluation du conseil multidisciplinaire	
Cynthia propose que les questions du formulaire d'autoévaluation du conseil multidisciplinaire soient transposées dans Forms pour procéder à la collecte d'information. Cela facilitera grandement la compilation des données et la rédaction du rapport. Tous les membres du comité exécutif sont en accord. Le formulaire devra être rempli d'ici la fin du mois de mars.	
4.2. Sondage	
La nouvelle édition du sondage a été bonifiée avec l'ajout de certaines questions. Les membres du comité n'y voient pas d'enjeux et n'ont pas de commentaires à cet effet. C'est donc cette version qui sera utilisée pour sonder les membres du conseil multidisciplinaire. Il est à noter que les résultats du sondage de 2022 seront présentés lors de la rencontre des gestionnaires qui se tiendra le 8 février afin de faire connaître le sondage. C'est principalement la portion qui concerne les gestionnaires qui sera présentée. En effet, ceux-ci ont un grand impact sur la rétention et le bien-être au travail.	
4.3. Durée des mandats	
Depuis sa révision en janvier 2022, le règlement de régie interne stipule, à la section 3.3 : « Le mandat de tout membre élu au CECM est d'une durée de quatre (4) ans et est renouvelable. Le membre du CECM demeure en fonction, malgré l'expiration de son mandat, jusqu'à ce qu'il soit réélu ou remplacé, en autant qu'il conserve la qualité nécessaire à son élection. Toutefois, il est entendu qu'après l'adoption du présent règlement modifié, le premier mandat des membres de l'exécutif soit ajusté afin que la moitié de l'exécutif soit renouvelée après deux ans pour éviter que tous les mandats se terminent en même temps. La durée du mandat des membres cooptés est équivalente à celle associée au poste vacant qui est ainsi comblé ». Pour éviter que tous les postes tombent en élections au même moment, les membres du comité exécutif proposent qu'à chaque processus électoral, soit aux deux ans, que six ou sept postes réguliers, en alternance, deviennent des postes vacants à combler avec le processus électoral. Pour l'année 2023, il est donc suggéré que les postes suivants soient libérés : • Julie Leduc • Benoît Lemieux • Marie-Ève Vigneault • Cynthia Lavoie • Ève Dulude • Mireille Denis Il est également proposé qu'un tableau numéroté soit créé avec 13 postes de membres. Chaque personne sera associée à un numéro de poste d'officier lié à une durée de mandat prédéterminée. Advenant un départ, il sera plus facile d'assurer un suivi de la durée du mandat associé au poste et d'y attitrer un remplaçant. La proposition est retenue par les membres.	

4.4. Suivi de la demande pour l'augmentation du budget	
Le processus budgétaire aura lieu dans les semaines du 27 février et du 6 mars 2023. Mme Hélène Lamalice interpellera Mme Cynthia Lavoie à ce moment, puis consultera M. Bernard Cyr par la suite.	
4.5. Demande d'avis/recommandation – Port du masque	
Il s'agit d'une nouvelle demande de la part des orthophonistes en langage qui questionnent le port du masque auprès de leur clientèle. Il y a eu une première rencontre avec la demanderesse. Afin d'analyser la recevabilité de la demande, des informations supplémentaires sont nécessaires. Il a été demandé de détailler l'impact qui est observé sur la qualité des services. Un suivi concernant cette demande sera fait à la prochaine rencontre du comité exécutif, le 30 mars.	
M. Bernard Cyr se demande si le volet Prévention et contrôle des infections (PCI) est intégré dans l'analyse. Il suggère de faire une demande à Mme Emmanuelle Richard, responsable PCI, pour savoir si des différences existent entre les organisations quant au port du masque. La demanderesse va également s'informer sur ce qui se fait ailleurs dans les autres CISSS. Celle-ci a été également été référée vers le service de santé, sécurité et mieux-être au travail (SSMET).	
4.6. Cooptation d'un nouveau membre pour le comité exécutif du conseil multidisciplinaire	
Considérant les démissions et départs des membres du CM sur le comité exécutif, un (1) poste de membres est à combler actuellement. Étant donné que les postes qui deviennent vacants en cours de mandat peuvent être comblés par des membres cooptés parmi les membres du conseil, une sollicitation a été réalisée par courriel électronique parmi tous les membres du conseil multidisciplinaire de la Montérégie-Ouest. Cinq (5) membres du conseil multidisciplinaire ont encore manifesté leur intérêt à s'impliquer au CECM pour un mandat temporaire, soit jusqu'aux prochaines élections en juin. Les cinq (5) candidatures ont été envoyées à tous les membres du comité exécutif du conseil multidisciplinaire par courriel, dans un seul et même document. Le vote pour coopter le membre est effectué de manière électronique. Par conséquent, après discussion et, CONSIDÉRANT que cinq (5) membres ont manifesté un intérêt à s'impliquer au CECM; CONSIDÉRANT que les membres doivent s'assurer de respecter les critères de l'article 3.1 du Règlement en comblant les postes vacants de membre élu; CONSIDÉRANT que des membres peuvent être cooptés par les membres du CECM. CONSIDÉRANT que l'analyse des cinq (5) candidatures a été réalisée par les membres du comité exécutif du conseil multidisciplinaire et qu'une consultation électronique a été faite le 13 janvier 2023; Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à la majorité de retenir la candidature de Mme Mireille Denis, physiothérapeute à la DSMREU, à titre de nouvelle membre du comité exécutif du conseil multidisciplinaire. <u>Mme Denis sera ajoutée aux invitations des séances de travail et des rencontres du comité exécutif, et l'accès au répertoire commun lui sera attribué.</u>	SUIVI : Cynthia Lavoie / Lyzanne Montpetit

5. Suivis des rencontres du comité exécutif du conseil multidisciplinaire	ACTION / SUIVI
5.1. Dépôt du procès-verbal des rencontres du 15 décembre 2022	
Le procès-verbal adopté par la majorité des membres pour la rencontre du 15 décembre 2022 est déposé. L'adoption s'est faite par voie électronique le 2 février 2023.	
5.2. Suivis découlant de la rencontre du 15 décembre 2022	
Les suivis de la rencontre du 15 décembre 2022 ont été réalisés ou feront partie des discussions de la présente rencontre. Mme Hélène Lamalice apportera le point de la détresse éthique à prochaine rencontre de la table nationale de coordination des services multidisciplinaires.	SUIVI : Hélène Lamalice
6. Présentation des dossiers avec invités	ACTION / SUIVI
6.1. Collaboration interprofessionnelle	
Les membres du comité exécutif reçoivent Mme Louise Harvey, conseillère cadre à la qualité de la pratique clinique à la DSMREU, ainsi que Mme Vanessa Capistran et Mme Anne-Marie Breton, agentes de planification, de programmation et de recherche à la DSMREU, pour présenter les assises de la collaboration interprofessionnelle. Le continuum des pratiques de collaboration interprofessionnelle en santé et services sociaux est décrit. Par la suite, un atelier en salles de petits groupes est effectué. Deux scénarios sont dévoilés et les membres sont invités à nommer les professionnels qui peuvent contribuer à l'amélioration de la situation ainsi que les types de collaboration qui serait à privilégier en fonction du continuum présenté.	
6.2. Plan d'action en kinésiologie	
Les membres du comité exécutif reçoivent Mme Louise Harvey, conseillère cadre à la qualité de la pratique clinique à la DSMREU, et Mme Anne-Marie Breton, agente de planification, de programmation et de recherche à la DSMREU, pour présenter le plan d'action en kinésiologie. <u>Mise en contexte :</u> À la suite de la prise de position de l'Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec (OPPQ), plusieurs kinésioles et professionnels de la physiothérapie ont commencé à se questionner et à remettre en question la pratique des kinésioles au sein de l'organisation. Cela occasionne des tensions et des incertitudes au sein des équipes cliniques. L'équipe de la qualité de la pratique clinique de la DSMREU doit répondre de façon individuelle aux différentes questions que cela soulève dans les directions. De plus, le CECM a émis une recommandation pour réviser le document de référence Recommandations cliniques concernant le rôle du kinésiole à la DSMREU, produit en 2019, afin de l'adapter à l'ensemble des directions cliniques. • Absence de lignes directrices claires du MSSS. Un comité de travail est en cours au MSSS et pourrait apporter de nouvelles lignes directrices par rapport à la pratique des kinésioles dans le réseau de la santé. • Étant donné que les kinésioles n'ont pas d'ordre professionnel, leur pratique n'est pas encadrée par le Code des professions. Ce vide juridique fait en sorte que le rôle des kinésioles n'est pas bien défini. • Divers acteurs (ex. : universités, fédération des kinésioles) ont chacun leur interprétation du rôle des kinésioles.	

Étant donné que chaque direction clinique a une vision différente quant au rôle des kinésiothérapeutes, d'importants changements sont à prévoir dans certaines directions cliniques. Par exemple, l'accès aux services pourrait être affecté.	
6.3. Bilan marketing	
Les membres du comité exécutif reçoivent François Brochu, directeur des communications et des affaires publiques, pour présenter le bilan marketing. <u>Mise en contexte :</u> Le besoin de main-d'œuvre figure parmi les enjeux prioritaires du CISSS de la Montérégie-Ouest. La Direction des communications et des affaires publiques soutient les efforts de recrutement par des campagnes de promotion appropriées. Au cours de la dernière année, six campagnes ont été menées pour différents besoins. Un arsenal publicitaire élaboré a été utilisé à cette fin, incluant la publicité Web, les réseaux sociaux et les médias traditionnels. Sur le plan de la communication, ces campagnes ont eu un succès appréciable en générant des millions de « vues » sur le Web, des centaines de milliers de visites sur le site de recrutement et un fort engagement sur les réseaux sociaux. Durant sa présentation, M. François Brochu insiste sur ce qui est fait maintenant et sur ce qui est à venir. Il explique la campagne de recrutement qui a commencé le 31 janvier et qui s'étendra sur 2 mois. Les groupes visés sont les jeunes professionnels dans le domaine de la santé. Le nouveau site Internet de recrutement est présenté. Un vidéo promotionnel pourra également être vu sur YouTube et Tiktok. Des GIF animés seront également disponibles sur Facebook, Instagram et Tiktok.	
7. Salle de pilotage	ACTION / SUIVI
Animation du tableau opérationnel par Cynthia Lavoie. Bons coups des membres : - Ouverture de Mme Hélène Lamalice en lien avec la revue de la formule pour la semaine des professionnels : Elle offre un grand soutien dans les actions. - Déplacements effectués par M. Gribbeauval dans les différentes installations afin de mieux comprendre les problématiques et de voir comment se déroulent les choses. Les gens ont saisi cette opportunité pour aborder directement M. Gribbeauval. Ce dernier essaie d'être le plus accessible possible et a beaucoup de plaisir à le faire. - Participation de Mme Justine Le Blanc, ergothérapeute à la DPD, à un colloque en Floride en lien avec la communication non orale et les outils technologiques pour les usagers de sa clientèle. <u>Une lettre de reconnaissance lui sera envoyée.</u>	SUIVI : Cynthia Lavoie / Lyzanne Montpetit

8. Dépôt de documents	ACTION / SUIVI
8.1. programme Réponse rapide pour les interventions en situation de crise (RRISC)	
Le <i>programme Réponse rapide pour les interventions en situation de crise (RRISC)</i> est déposé pour consultation auprès des membres du comité exécutif du conseil multidisciplinaire. <u>Tout commentaire ou question doit être transmis, s'il y a lieu, à Mme Geneviève Demers, agente de planification, de programmation et de recherche, à la DSMREU, via courriel à l'adresse suivante genevieve.demers.cisssmo16@ssss.gouv.qc.ca, et ce, d'ici le 9 février 2023.</u>	SUIVI : Tous
8.2. Demande d'intervention concernant le Programme québécois des soins buccodentaires et de soins d'hygiène quotidiens de la bouche en CHSLD	
La demande d'intervention de l'APTS de la Montérégie-Ouest concernant le Programme québécois des soins buccodentaires et de soins d'hygiène quotidiens de la bouche en CHSLD est déposée pour information. Il est à noter que des démarches ont déjà été entreprises à ce sujet. En effet, des rencontres sont prévues avec Dominique Pilon, directeur général adjoint aux programmes sociaux, de réadaptation et de soutien à l'autonomie des personnes âgées.	
8.3. Procédure clinique - Gestion des éclosions de COVID-19 dans les milieux de soins de courte durée	
La <i>procédure clinique Gestion des éclosions de COVID-19 dans les milieux de soins de courte durée</i> est déposée pour consultation auprès des membres du comité exécutif du conseil multidisciplinaire. <u>Tout commentaire ou question doit être transmis, s'il y a lieu, à Mme Emmanuelle Richard, responsable PCI à la Direction générale, via courriel à l'adresse suivante emmanuelle.richard.cisssmo16@ssss.gouv.qc.ca, et ce, d'ici le 16 février 2023.</u>	SUIVI : Tous
9. Affaires nouvelles	ACTION / SUIVI
Aucune affaire nouvelle n'a été ajoutée à l'ordre du jour.	
10. Date de la prochaine rencontre	
La date de la prochaine rencontre est le 30 mars 2023 et se tiendra de façon virtuelle, soit par Microsoft Teams.	
11. Clôture de la rencontre	
La rencontre se termine à 16 h 22.	



Cynthia Lavoie, présidente du comité exécutif du CM



Marie-Ève Frégault, secrétaire-trésorière du comité exécutif du CM

Rédigé par : Lyzanne Montpetit, technicienne en administration, DSMREU, CISSS de la Montérégie-Ouest